

été présent, je me serais prononcé contre ce projet de loi dans les termes les plus vigoureux.

Si vous le permettez, madame la Présidente, je voudrais soulever maintenant la question de privilège. Hier, j'ai tenté d'obtenir la parole à propos d'un rappel au Règlement. Le président l'a accordé à tous les autres députés, sauf à moi. En fin de compte, il a statué qu'il en avait suffisamment entendu. À mon avis, il a feint de ne pas me voir et ne m'a pas donné ma chance. J'aimerais savoir pourquoi il ne m'a pas accordé la parole.

**M. Rodriguez:** Madame la Présidente, je soulève la question de privilège. Il s'agit d'une affaire très importante. Le greffier de la Chambre m'a retourné le projet d'initiative parlementaire que je voulais faire inscrire au *Feuilleton* au plus tard aujourd'hui, afin de pouvoir participer au tirage de demain.

Le gouvernement actuel a pris l'habitude de proposer une motion invitant la Chambre à passer à l'Ordre du jour, stratagème qui empêche les simples députés de présenter des projets de loi et de participer au tirage au sort. J'ai élaboré deux projets de loi très importants. L'un traite des frais de services bancaires, sujet d'une extrême importance pour les consommateurs canadiens, et l'autre porte sur les recours collectifs. Si les consommateurs jouissent vraiment d'une certaine protection, c'est qu'ils peuvent intenter en tout temps un recours collectif. Le droit de présenter des projets de loi qui intéressent les Canadiens figure indéniablement parmi les privilèges des députés, car il leur permet de participer à la démarche démocratique.

• (1600)

Lennui, c'est que le gouvernement actuel. . .

**La présidente suppléante (Mme Champagne):** À l'ordre! Je tiens à rappeler au député que la Chambre a consenti hier à l'unanimité à surseoir au tirage des projets de loi d'initiative parlementaire. J'imagine donc que le député aura l'occasion de présenter son projet de loi une autre fois. Passons à l'Ordre du jour.

### *Initiatives ministérielles*

## INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

### LOI SUR LA TAXE D'ACCISE

#### MESURE MODIFICATIVE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le mardi 30 janvier, de la motion de M. Wilson (Etobicoke-Centre): Que le projet de loi C-62, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise, le Code criminel, la Loi sur les douanes, le Tarif des douanes, la Loi sur l'accise, la Loi de l'impôt sur le revenu, la Loi sur la statistique et la Loi sur la Cour canadienne de l'impôt, soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent des finances; et de l'amendement de M. Turner (Vancouver Quadra) (p. 7569).

**M. René Soetens (Ontario):** Madame la Présidente, je voudrais. . .

**M. Karpoff:** J'invoque le Règlement, madame la Présidente. Je tiens à dire à la Chambre que j'ai été retardé en venant ici pour le vote. Je tiens à dire à la Chambre que, si j'étais arrivé à temps, je me serais certes opposé à la motion proposée par le gouvernement conservateur. Il est vraiment dommage que tant de députés conservateurs ne soient pas ici pour constater à quel point les Canadiens contestent cette mesure. . .

**La présidente suppléante (Mme Champagne):** Le débat reprend et la parole est au député d'Ontario.

**M. Soetens:** Madame la Présidente, je voudrais poursuivre ici le débat auquel j'ai participé assez longtemps hier.

**M. Harvey:** J'invoque le Règlement, madame la Présidente. J'ai été très impressionné par les observations que le député de Kootenay-Est a présentées tout à l'heure. Je propose donc que la parole soit maintenant accordée au député de Kootenay-Est.

**La présidente suppléante (Mme Champagne):** Pour que cette motion soit recevable, il eut fallu que le député de Kootenay-Est demande la parole, ce qu'il n'a pas fait. Il eut fallu, en outre, qu'elle soit proposée avant que le député d'Ontario ne prenne la parole, ce qui n'est pas le cas. La parole est au député d'Ontario.

**M. Soetens:** Je vous remercie, madame la Présidente. C'est avec plaisir que je reprends le débat de cette affaire. J'y ai longtemps participé hier. Je sais qu'à la